

Lyon, le 13 décembre 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA MÉTROPOLE DE LYON INVESTIT 14 MILLIONS D'EUROS POUR LA CRÉATION DE 2 NOUVEAUX PÔLES D'ENTREPRENEURS SUR L'EST DU TERRITOIRE

La Métropole de Lyon vote ce jour, lors de son dernier conseil métropolitain de l'année, la création de deux pôles d'entrepreneurs sur l'Est du territoire. Ces nouveaux pôles, représentant un investissement de 14 millions d'euros s'implanteront sur les communes de Vaulx-en-Velin et Vénissieux et permettront d'accompagner le dynamisme entrepreneurial de l'arc Est de la Métropole.

La création de ces deux pôles poursuit l'effort important et essentiel d'accompagnement des projets entrepreneuriaux initié au sein des 3 pôles d'entrepreneurs implantés dans l'ouest lyonnais (Neuville-sur-Saône, La Duchère à Lyon et Givors) et répond aux besoins des porteurs de projets de l'Est du territoire.

Afin de mesurer la pertinence de l'implantation des pôles d'entrepreneurs, la Métropole de Lyon a lancé en 2020 une étude de préfiguration auprès d'un bureau d'études spécialisé. Cette étude a identifié les communes de Vaulx-en-Velin et de Vénissieux pour couvrir respectivement les besoins du territoire nord-est et sud-est de la Métropole.



« En construisant deux nouveaux pôles à Vénissieux et Vaulx-en-Velin, la Métropole de Lyon souhaite accélérer la dynamique entrepreneuriale des communes de l'Est métropolitain. En dix ans, le nombre d'entreprises y a plus que doublé. Ces deux futurs sites vont contribuer à un développement plus équilibré du territoire tout en garantissant un accompagnement pour tous les entrepreneurs qui créent de l'activité et de l'emploi sur la Métropole » se réjouit **Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon.**

Les deux nouveaux pôles d'entrepreneurs seront réalisés dans un environnement urbain mixte, avec une très bonne accessibilité en transport en commun et sur des sites à vocation économique déjà occupés, sans artificialisation nouvelle de sols. Le calendrier des opérations de constructions et réhabilitations permettra une finalisation mi 2025.

#### [Retour sur la réussite des pôles d'entrepreneurs LYVE de l'ouest lyonnais](#)

Après deux années d'activités, les 3 premiers pôles d'entrepreneurs LYVE implantés dans l'Ouest lyonnais à Givors, Neuville-sur-Saône et La Duchère (Lyon 9<sup>ème</sup>) connaissent un vrai succès et sont devenus aujourd'hui des lieux d'accueil, de vie et d'accompagnement pour les habitants qui découvrent l'aventure entrepreneuriale mais aussi les habitants, les porteurs de projets ou les jeunes entreprises.

Reconnus par l'écosystème, ces pôles d'entrepreneurs ont atteint voire dépassé leurs objectifs en ayant répondu aux besoins d'accompagnement de nombreux porteurs de projets et entrepreneurs.

Service Presse Métropole de Lyon :

Magali Desongins – [mdesongins@grandlyon.com](mailto:mdesongins@grandlyon.com)

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)

Ainsi en deux ans, les pôles de Givors, Neuville-sur-Saône et La Duchère ont reçu plus de 2900 porteurs de projets et accompagné 258 entrepreneurs via les programmes d'accélération commerciale (LYVE-IN) ou de structuration de l'idée (EARLYVE).

Le programme LYVE-UP a permis d'accompagner 46 entreprises de domaines d'activités variés : alimentation, sport et loisirs, services aux entreprises, RH, environnement, artisanat, textile etc. Parmi ces entreprises, 38 structures sont actuellement hébergées permettant la création de 109 emplois et favorisant également l'insertion des jeunes avec le recrutement de 22 alternants.